



# **Mémoire en réponse à la consultation sur le Budget fédéral 2025**

août 2025

L'Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux (ACTS) propose des investissements stratégiques pour maximiser l'impact de l'action gouvernementale dans son triple mandat de réduire les coûts, sécuriser les communautés et fortifier l'économie canadienne :

- **Recommandation 1 :** Que le gouvernement admette comme promis les travailleuses et travailleurs sociaux à son Programme canadien d'exonération des prêts d'études.
- **Recommandation 2 :** Que le gouvernement modifie le cadre fédéral sur le syndrome de stress post-traumatique pour inclure les travailleuses et travailleurs sociaux dans les initiatives actuelles et futures destinées au personnel de la sécurité publique.
- **Recommandation 3 :** Que le gouvernement investisse 850 000 dollars pour financer une étude sectorielle sur le travail social, afin de parfaire la planification des ressources humaines dans le secteur de la santé.

## Introduction

L'Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux, forte de ses 20 500 membres à travers le pays, soumet avec enthousiasme ses recommandations prébudgétaires au gouvernement fédéral. Ancrée dans le tissu social et économique quotidien, l'ACTS presse Ottawa d'investir dans des infrastructures réduisant les coûts à long terme, garantissant la sécurité publique, stimulant l'emploi, diversifiant l'économie et renforçant une économie canadienne vigoureuse et inclusive.

L'ACTS salue les réalisations du présent gouvernement. Déjà, ce gouvernement a fixé des priorités nationales pour le logement et le coût de la vie. Il a su préserver des engagements cruciaux : garde d'enfants, régime de soins dentaires et prestation canadienne pour les personnes handicapées. De plus, le gouvernement a tracé des orientations stratégiques centrées sur la souveraineté, l'efficacité et l'efficience. Le Canada, c'est certain, se taillera une place sur la scène mondiale grâce à la recherche, à l'innovation et à la technologie.

L'ACTS salue aussi l'engagement du gouvernement à renforcer sa réponse face à la crise des opioïdes et à réduire les temps d'attente dans les services de santé, y compris ceux dédiés à la santé mentale et au bien-être. Cependant, les Canadiennes et les Canadiens réclament encore des changements profonds pour les communautés autochtones, noires et d'autres groupes privés d'équité.

L'ACTS applaudit l'effort de mesurer l'impact des fonds fédéraux. Les provinces reçoivent des investissements massifs pour toute une gamme d'initiatives : le temps est venu d'établir des conditions et d'ériger des structures permanentes qui garantiront leur succès — et surtout permettront d'en vérifier les résultats.

L'ACTS recommande d'investir dans les domaines suivants pour renforcer la sécurité des communautés et bâtir une économie canadienne robuste, en harmonie avec les objectifs fondamentaux du gouvernement fédéral :

**Recommandation 1 : Que le gouvernement admette comme promis les travailleuses et travailleurs sociaux à son Programme canadien d'exonération des prêts d'études.**

C'est avec beaucoup d'espoir que l'ACTS a accueilli l'engagement du Budget 2024 : après huit années de plaidoyer acharné, les travailleurs sociaux allaient enfin bénéficier du Programme canadien d'exonération des prêts d'études. L'Association exhorte le gouvernement à concrétiser rapidement cette promesse tant attendue.

Quelque 60 000 travailleuses et travailleurs sociaux exercent leur profession au Canada. Prestataires de soins de santé mentale les plus nombreux au pays, ces personnes occupent souvent des postes dans le domaine de la santé mentale et de la toxicomanie. Leur champ de pratique, cependant, est beaucoup plus large. Leur formation unique couvre tous les milieux de la santé et des services sociaux. Ces professionnels peuvent fournir un grand nombre de soins similaires à ceux des psychiatres, des psychologues et du personnel infirmier en santé mentale. Le coût de leurs services, toutefois, est nettement inférieur.

En soutenant les étudiantes et les étudiants en travail social des régions rurales et éloignées avec des programmes d'exonération des prêts d'études, le gouvernement aide à garantir que ces communautés sont représentées au sein même de la profession. Cette représentation locale fournirait les éléments essentiels nécessaires pour maintenir la prestation des services sociaux et de santé en favorisant la confiance, l'alignement culturel et l'engagement à long terme.

Le gouvernement du Canada doit donner la priorité à l'accès aux travailleuses et travailleurs sociaux. Le nombre de travailleurs sociaux par habitant est nettement inférieur à celui des médecins, avec seulement 1,57 travailleur social inscrit ou assistant de service

social pour 1 000 Canadiens<sup>1</sup>. C'est ainsi que les régions éloignées continuent d'être désavantagées.

L'exonération ciblée des prêts d'études devient un outil politique puissant pour attirer et retenir les travailleuses et travailleurs sociaux dans les régions éloignées et mal desservies. Cette stratégie s'avère d'autant plus cruciale face à l'endettement étudiant considérable que ces personnes accumulent en débutant leur carrière. Actuellement, les recherches montrent que ces professionnels terminent leurs études de premier et deuxième cycles avec une dette supérieure à la moyenne.<sup>2</sup> Sans de telles mesures incitatives, ces communautés continueront de rencontrer des obstacles dans l'accès aux soins, exacerbant ainsi les inégalités en matière de santé, de bien-être et de résultats économiques.

Cet investissement transformera profondément les communautés concernées. Il réalisera l'objectif de réduire les coûts en attirant et retenant les travailleuses et travailleurs sociaux dans les régions éloignées, là où les besoins sont criants. En facilitant l'accès à ces professionnels, on diminue les coûts liés à la rotation du personnel et on soulage la pression sur les services d'urgence. Résultat : des économies durables pour le secteur public et un soutien plus stable et rentable pour les Canadiennes et les Canadiens.

**Recommandation 2 : Que le gouvernement modifie le cadre fédéral sur le syndrome de stress post-traumatique pour inclure les travailleuses et travailleurs sociaux dans les initiatives actuelles et futures destinées au personnel de la sécurité publique.**

En 2020, le gouvernement canadien a dévoilé un plan d'action national pour combattre le syndrome de stress post-traumatique (SSPT). L'ACTS s'est réjoui d'apprendre que le gouvernement a récemment renouvelé son engagement envers ce plan pour cinq années supplémentaires. Cet engagement garantit un financement substantiel dédié à la recherche de même qu'aux méthodes de prévention et de traitement du SSPT pour le personnel de la sécurité publique (PSP).<sup>3</sup> L'ACTS s'inquiète toutefois de l'exclusion des travailleuses et travailleurs sociaux de la définition gouvernementale du PSP.

Les travailleuses et travailleurs sociaux brillent par leur absence dans la liste des experts consultés par Ottawa pour élaborer ses plans et orienter ses investissements. Cette omission compromet la mission gouvernementale en matière de sécurité publique, contredisant à la fois les études sur les traumatismes liés au stress opérationnel (TSO) et

les données probantes sur l'apport crucial des travailleuses et travailleurs sociaux à la sécurité publique.

La définition du PSP englobe les pompiers, policiers, auxiliaires médicaux, agents pénitentiaires, agents de communication en matière de sécurité publique, agents opérationnels et de renseignement, agents des services frontaliers et gestionnaires autochtones des situations d'urgence. La plupart de ces intervenants s'identifient comme des hommes<sup>4</sup> alors que la plupart des personnes en travail social s'identifient comme des femmes.<sup>5</sup>

Les travailleuses et travailleurs sociaux restent exclus de la recherche et des avantages accordés aux autres membres du PSP couverts par le cadre de travail. Cette exclusion perdure malgré l'engagement du gouvernement du Canada en faveur de l'Analyse comparative entre les sexes Plus et la reconnaissance du fait que « les travailleuses et travailleurs sociaux et les autres prestataires de soins de santé sont régulièrement témoins de traumatismes, de douleurs, de souffrances ou de décès dans le cadre de leur travail visant à préserver la santé des individus, des familles et des communautés »<sup>6</sup>. L'exclusion des travailleuses et travailleurs sociaux de la définition canadienne du PSP conforte un préjugé sexiste et déroge à l'Analyse comparative entre les sexes Plus.

Les travailleuses et travailleurs sociaux interviennent en première ligne aux côtés des policiers et des services d'urgence face aux traumatismes aigus et chroniques. Jour après jour, ils affrontent des situations critiques où leurs décisions influencent directement la vie et la sécurité des plus vulnérables : enfants maltraités, aînés en détresse, victimes de violence, membres de communautés marginalisées et personnes suicidaires.

Les travailleuses et travailleurs sociaux interviennent souvent en première ligne face aux abus physiques, sexuels et psychologiques les plus graves. Dans ces situations, ils doivent fréquemment mener des enquêtes d'urgence, souvent sans le soutien des forces de l'ordre.

L'ACTS reconnaît l'engagement du présent gouvernement envers une politique fondée sur les données probantes. Or, la recherche démontre constamment les bénéfices humains et économiques significatifs du travail social. Une promesse de sécurité publique sans travailleuses et travailleurs sociaux ne s'aligne ni avec les stratégies humaines ni avec les stratégies économiques.

Les études le confirment : la demande de soutien psychologique dépasse toujours l'offre. Les professionnels qualifiés en santé mentale manquent au Canada, notamment les travailleuses et travailleurs sociaux dotés de la formation et de l'expertise nécessaires pour intervenir auprès des personnes traumatisées. En négligeant la santé mentale des

travailleuses et travailleurs sociaux, le pays compromet sa capacité à répondre aux traumatismes, tant pour les intervenants en sécurité publique que pour leurs proches. La sécurité communautaire exige de reconnaître le rôle crucial du travail social dans la gestion des crises et le soutien psychologique de première ligne. Investir dans le bien-être des travailleuses et travailleurs sociaux réduit l'épuisement et l'absentéisme du personnel essentiel. Un tel investissement renforce la résilience collective face aux urgences et crée un environnement plus sûr pour l'ensemble de la population canadienne.

**Recommandation 3 : Que le gouvernement investisse 850 000 dollars pour financer une étude sectorielle sur le travail social, afin de parfaire la planification des ressources humaines dans le secteur de la santé.**

Le Canada se débat avec des pénuries de personnel qui pèsent lourdement sur son système de soins de santé. Le gouvernement est conscient de cette crise des ressources humaines. C'est pourquoi il a fait de la collecte de données une priorité pour Santé Canada.<sup>7</sup> L'ACTS insiste sur l'urgence d'intégrer pleinement les professions paramédicales, notamment le travail social, dans la stratégie de réponse. Actuellement, l'absence de données complètes freine une planification efficace face à ce défi urgent.

Rares sont les données récentes sur la présence et l'influence des travailleuses et travailleurs sociaux dans les divers secteurs d'activité au Canada. Pourtant, des informations cruciales sur leur démographie, le marché du travail et leur formation s'avèrent indispensables. Ces personnes prodiguent leurs services dans de nombreux contextes, notamment les soins de santé primaires, pour aider les Canadiennes et les Canadiens à atteindre un bien-être physique et mental. Une étude sectorielle approfondie s'impose pour garantir que la main-d'œuvre en travail social puisse répondre aux besoins présents et futurs des Canadiennes et des Canadiens. Une telle étude s'inscrit dans le cadre de la planification des ressources humaines en santé, un enjeu essentiel pour le pays.

Les travailleuses et travailleurs sociaux, praticiens de la santé mentale les plus nombreux et les plus polyvalents au Canada, se distinguent par leur diversité. En 2021, l'ICIS dénombrait près de 60 000 de ces professionnels, surpassant en effectif les 20 000 psychologues, 11 000 thérapeutes en counseling et psychothérapeutes, ainsi que les 6 500 infirmières psychiatriques.<sup>8</sup> Le vaste champ de pratique des travailleuses et

travailleurs sociaux de même que leur statut de professionnels réglementés témoignent de leur responsabilité et de leur haute qualification. Capables de délivrer une gamme de services souvent équivalente, voire supérieure, à celle de leurs homologues, ils le font fréquemment à un coût fiscalement plus avantageux.

La recherche révèle que les femmes dominent largement la profession de travail social.<sup>9</sup> Un bon nombre proviennent de milieux défavorisés. Souvent, les clients et les usagers des services préfèrent être accompagnés par une praticienne ou un praticien partageant leur origine démographique, ce qui améliore leurs résultats sociaux et de santé.

Investir dans une étude sectorielle sur le travail social revêt une importance capitale pour l'équité. Cette initiative renforcera le soutien aux travailleuses et travailleurs sociaux issus de groupes privés d'équité. De plus, elle fournira des données précieuses pour éclairer les besoins spécifiques de ces communautés souvent négligées.

Les travailleuses et travailleurs sociaux inscrits (TSI) insufflent la vie dans nos communautés, de la protection de l'enfance à la santé mentale, des hôpitaux aux soins primaires, sans oublier la lutte contre la toxicomanie. En véritables acteurs des équipes interdisciplinaires de soins, ces personnes répondent aux besoins sanitaires et sociaux croissants du Canada. Pour garantir cette réponse, une étude sectorielle s'impose. L'importance d'une telle étude fait consensus entre les trois piliers de la profession que sont le Conseil canadien des organismes de réglementation en travail social (CCORTS), l'Association canadienne pour la formation en travail social (ACFTS) et l'Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux (ACTS). Ces trois organismes se tiennent prêts à collaborer avec le gouvernement du Canada pour concrétiser cette initiative cruciale.

Il y a près de 25 ans, des chercheurs ont mené une étude majeure sur le travail social. Fruit d'une collaboration entre des organisations universitaires, professionnelles et du secteur des services, cette étude publiée en 2000 portait le titre *Le travail social au Canada : une profession essentielle*<sup>10</sup>. L'enquête a scruté les questions et les données démographiques des services sociaux pour élaborer une stratégie durable en ressources humaines. Aujourd'hui, plus que jamais, il est crucial de déployer une telle stratégie pour renforcer notre système social et de santé canadien.

L'ACTS salue l'opportunité offerte par le Programme de solutions pour la main-d'œuvre sectorielle (PSMS) d'Emploi et Développement social Canada (EDSC). Elle a soumis une demande de financement pour ce projet indispensable. Cependant, les services de santé et sociaux au Canada ne peuvent continuer — et ne prospéreront certainement pas — sans les informations qu'une étude sectorielle fournirait. Si le PSMS manque de ressources

pour financer tous les projets de santé et de ressources humaines nécessaires, d'autres sources doivent être mobilisées.

Les travailleuses et travailleurs sociaux méritent leur place dans la planification stratégique de notre système de santé. Une étude approfondie de leur secteur révélera où et comment déployer ces professionnels essentiels, région par région, domaine par domaine. Au-delà des chiffres, une équipe solide d'intervenants sociaux forge le tissu même de notre société : elle stimule l'économie, dynamise le marché du travail et, surtout, fait éclore des communautés résilientes d'un océan à l'autre.

### **Profil de l'ACTS**

L'Association canadienne des travailleuses et des travailleurs sociaux (ACTS) est l'association professionnelle nationale du service social au Canada. Fondée en 1926, l'ACTS est une fédération nationale composée de 10 organisations partenaires dans les provinces et les territoires et d'un bureau national.

<https://www.casw-acts.ca/>